



DATE DE PUBLICATION : 6 mars 2023

Le directeur départemental du Calvados

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Éric VILLENEUVE, Directeur régional de Normandie, à M. Patrice LENOBLE, Directeur départemental du Calvados à la succursale de Caen, le 1^{er} mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice LENOBLE, Directeur départemental à la succursale de Caen et de M. Michaël BENILSI, Adjoint au Directeur départemental à la succursale de Caen, délégation est donnée à Mme Nadia HAUVEL, Responsable du service des Particuliers à la succursale de Caen, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Estelle NICOLAS, adjoint au Responsable du Service des Particuliers à Caen, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Particuliers (courriers adressés dans le cadre du surendettement, du droit au compte et de l'activité Infobanque).

Fait à Caen, le 2 mars 2023

Patrice LENOBLE